

LOCATIONS

➤ Frais de location locaux d'habitation avec bail de 3 ou 6 ans :

Prestations de visites, constitution du dossier, rédaction du bail, partagés à parts égales :
10 €/m² pour le propriétaire ou inférieur, 10 €/m² pour le locataire ou inférieur.
Etat des lieux partagé à parts égales : 3 €/m² pour le propriétaire, 3 €/m² pour le locataire.

➤ Honoraires d'entremise et de négociation :

A la charge du propriétaire : Offerts

➤ Renouvellement de bail d'habitation :

150.00 Euros (cent cinquante euros) TTC forfaitaires à partager entre le bailleur et le preneur.

➤ Location de parking et de garage :

150.00 Euros (cent cinquante euros) TTC forfaitaires maximum à la charge du preneur.

➤ Recherche locative professionnelle, commerciale :

35 % TTC. du loyer annuel à partager entre le bailleur et le preneur, ou inférieur

➤ Rédaction de bail professionnel, commercial :

Tarif maximum dégressif TTC sur le loyer annuel x années du bail

☞ 2, 65 % jusque 3 500.00 Euros

☞ 2,05 % de 3 500 Euros à 7 000.00 Euros

☞ 1, 45 % de 7 000.00 € Euros à 20 000.00 Euros

☞ 0, 75 % au-delà de 20 000.00 Euros

☞ à la charge du preneur

☞ en cas de simple renouvellement minoration de 50 %

➤ Recherche locative professionnelle et commerciale

35% TTC maximum du loyer annuel à partager entre le bailleur et le preneur

Rédaction de bail précaire ou dérogatoire :

700.00 Euros maximum forfaitaires TTC à la charge du preneur

➤ Honoraires de gestion courante :

Loyer annuel inférieur à 4 000.00 € = 12% TTC

Loyer annuel supérieur à 4 000.00 € = 7.2% TTC ou inférieur

Frais traitement permis de louer, y compris visite d'accompagnement : 90 € TTC

Frais de production et d'archivage : avis, quittances, documents divers : 5.00 €TTC/trimestre

Frais de fin de gestion, clôture de compte : 110 €TTC/lot

Frais envoi recommandé accusé de réception : 8.5 € TTC

➤ Pack Assurance garantie des loyers, dégradations et protection juridique: 3.99 % TTC

Honoraires pour prestations additionnelles aux mandats : 120 €TTC/heure maximum selon la prestation

HONORAIRES SUR PRESTATIONS

VENTES

Montants maximums par catégorie

➤ **De 0 à 50 000 Euros :**

en fonction des prestations 4 500.00 € TTC ou inférieur

➤ **De 50 001 Euros à 90 000 Euros :**

en fonction des prestations 8 000.00 TTC ou inférieur

➤ **De 90 001 Euros à 140 000 Euros :**

en fonction des prestations 10 000.00 TTC ou inférieur

➤ **De 140 001 Euros à 200 000 Euros :**

en fonction des prestations 14 000 TTC ou inférieur

➤ **Au-dessus de 200 000 Euros :**

en fonction des prestations 7 % TTC du prix de vente ou inférieur

Honoraires sur vente à la charge du vendeur sauf conventions contraires.



10 rue de Marne - 77400 POMPONNE

☎ 01.64.30.10.02 / 01.60.07.32.86